



p. a. André Hensler
24 av. de la Gare-des-Eaux-Vives
CH-1208 Genève
www.royaume.ch/asslocimm

Distribution : **membres**

Genève, le 25 juin 2015

BULLETIN n° 33

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2015 - PLACES DE PARKING – LES ATTRIBUTIONS S'ETERNISENT – LES FUTURS TRAVAUX SWISSLIFE A QUELQUES SEMAINES DE LEUR DEBUT - COTISATION 2015

Chers membres,

Un grand merci à tous ceux qui ont assisté le 2 juin passé à notre Assemblée statutaire pour l'exercice 2014. Une centaine de personnes nous ont fait l'honneur de participer à cet événement annuel. 2014/2015 resteront gravés dans nos mémoires comme des années marquées par des nouvelles contrastées, une activité à un rythme soutenu de notre association et une intensification de nos rapports avec le bailleur (SwissLife), en vue de leur important projet de construction. Le moins qu'on puisse dire, pensons-nous, est que notre association a su exploiter d'une façon efficace, au profit de tout le monde, ses efforts déployés durant des mois, dans l'intention de trouver une solution acceptable concernant nos places de parking, dont le nombre se voit malheureusement drastiquement diminué pendant environ un an et demi.

Pour ce qui est de l'Assemblée générale, le procès-verbal, résumant les sujets traités et permettant aux membres, absents le 2 juin 2015, de prendre connaissance du déroulement de la séance, vous parviendra après les vacances d'été.

Pour revenir à l'événement de l'année, à ce jour, nous regrettons vivement les inconvénients causés à beaucoup de locataires lors de l'attribution des places de parking provisoires. La régie Livit n'a malheureusement pas suffisamment cherché à solliciter notre concours lors de ses démarches, certes complexes, mais qui ont surtout été mal encadrés au niveau administratif (communications précipitées), ce qui a déconcerté plus d'un parmi nous. Nous tenons par contre à féliciter l'entreprise générale STEINER (Frédéric Gérard, chef de projet, ainsi que Maxime Allegret, conducteur de travaux) de leur esprit coopératif témoigné lors de la recherche de solutions pour en finir avec les attributions de places de parking ainsi que dans les préparatifs d'aménagement du futur chantier qui exigent de l'égard pour le locataire sur le site. STEINER avec ASSLOCIMM communiqueront au plus tard en **début de semaine du 29 juin** sur un planning des travaux à venir.

Finalement, nous nous permettons de joindre à ce courrier le *bulletin de versement* qui vous servira lors du paiement de la cotisation 2015 de notre association, de Fr. 30. -- par appartement. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous en acquitter d'ici *fin août 2015*.

Bonnes vacances et un agréable été vous souhaite,

Le comité

Eric Bachmann (24 GEV, 022 735 04 95), **André Hensler** (24 GEV, 022 736 48 49),
Micheline Keller (10bis FT, 022 735 44 45), **Luc Maury** (10 FT, 022 736 58 16),
Simone Rudisuhli (26 GEV, 022 735 09 15), **Marthe Wasem** (10 FT, 022 736 89 79).